afiph flash DEVENIR

N°169
JANVIER
2025

LA LETTRE
D'INFORMATION
DE L'ASSOCIATION

SOMMAIRE

02 On en parle
08 Le dossier
13 Focus
15 Vie des établissements

Édito

Chers membres et amis de notre association,

Alors que nous entamons cette nouvelle année 2025, le Conseil d'administration et moi-même nous souhaitons vous adresser nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite. Que cette année soit synonyme de progrès et de solidarité pour chacun d'entre nous.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par des avancées significatives dans notre combat pour une société plus inclusive et respectueuse des droits des personnes en situation de handicap. Nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement et votre soutien indéfectible.

En 2025, nous devons continuer à œuvrer pour que l'association s'adapte aux politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap.

Dans ce numéro, vous retrouverez un dossier sur la transformation des IME en DIME, encore un nouvel acronyme. Il y a forcément des points positifs dans cet évolution, et principalement une ouverture de nos établissements sur l'école de la République, mais il y a aussi des risques à terme avec l'accompagnement d'un plus grand nombre d'enfants mais sur des temps partiels.

Nous continuons à soutenir les équipes pour développer des projets sportifs, des projets culturels dans et à l'extérieur de nos établissements, afin d'améliorer la qualité de l'accueil et vous en retrouverez de nombreux exemples dans ce flash.

Les tables rondes citoyennes vont reprendre et nous en sommes très heureux car cela va permettre de recueillir la parole des personnes accompagnées.

L'Afiph avance et c'est absolument nécessaire pour faire face aux défis de demain. Les équipes sont pleinement mobilisées et nous devons communiquer auprès des familles pour expliquer et maintenir le bon niveau de mobilisation afin que les politiques publiques s'orientent au mieux pour le bien être des personnes.

Ensemble, nous pouvons faire de 2025 une année de progrès et de changement positif. Continuons à travailler main dans la main pour construire une société plus juste et inclusive.

Avec tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année,

Daniel Payerne-Baron
Président de l'Afiph

afiph.org 3 av. Marie Reynoard CS 70003 38029 GRENOBLE cedex 2 04 76 46 39 66

Conception : Crossos / Directeur de la publication : D. Payerne Baron / Rédactrice en chef : A. Nicolas / Afiph / Photos : Afiph, Freepik, @Iconogone

Retour sur l'AG 2024

Le 15 juin dernier, l'Afiph a réuni ses adhérents, des professionnels et des personnalités pour l'Assemblée générale annuelle.

Une étape importante pour l'association avec, au programme : la présentation et l'élection des candidats au Conseil d'administration, la présentation du rapport financier par le trésorier, le point sur les éléments marquants de l'activité de l'année écoulée, les avancées sur les axes du projet stratégique et l'activité des services supports et des trois départements par Philippe Nicot, Directeur général.

Le président, Daniel Payerne Baron a présenté le rapport d'orientations pour la période à venir avec, comme axes principaux : mieux prendre en compte la parole de la personne accompagnée et remettre la famille au cœur de l'association. Les orientations s'inscrivent dans un contexte où les politiques publiques préconisent le développement de l'inclusion au sens large et où en parallèle les budgets dédiés à l'accompagnement des personnes sont réduits.

Nouveauté cette année, la présence de professionnels venus présenter des projets importants pour l'association : la MAS La Charminelle a présenté son projet de transformation de l'accompagnement et l'équipe du DIME Nord Isère a évoqué comment les outils numériques viennent au service de l'accompagnement éducatif dans les IME. Des présentations appréciées par les adhérents permettant de mieux appréhender les enjeux actuels de l'association.

Autre nouveauté, la possibilité donnée de poser des questions en répondant à un questionnaire envoyé en amont de l'événement. Pour l'AG 2025, cette possibilité sera reconduite pour les adhérents, afin de renforcer l'interaction avec l'association.

L'AG 2025 :
Pour la prochaine Assemblée générale, la formule devrait encore évoluer à commencer par le lieu : L'Arrosoir de Voreppe et le créneau horaire, désormais en semaine.

La date à retenir :
le 11 juin 2025 à 17h.

La féérie de Vassilissa et les Poupées

A Beaurepaire, l'année 2024 s'est achevée d'une manière particulièrement festive avec le point final du projet "Culture et santé" autour du conte "Vassilissa et les poupées".

À Beaurepaire, l'année 2024 s'est achevée d'une manière particulièrement festive avec le point final du projet "Culture et santé" autour du conte "Vassilissa et les poupées". Après 12 mois d'ateliers de création et collectage, les artistes de la compagnie Superlevure, les personnes accompagnées par l'Afiph Grand Ouest, les usagers du SAJ de Saint-Maurice-l'Exil, les élèves du Conservatoire 6/4 et de l'école la Poyat de Beaurepaire, ont organisé la restitution du projet le 11 décembre dernier.

Tous ont défilé dans les rues de la ville, en compagnie de la grande Vassilissa (poupée géante réalisée par les personnes accompagnées), en dansant et en chantant pour arriver jusqu'à la salle polyvalente découvrir la suite des œuvres... Exposition et spectacles ont clôturé la journée dans une ambiance joyeuse pour les 600 personnes présentes.

La réussite de ce projet exemplaire, en termes d'inclusion et pour la qualité des réalisations, a été soulignée par le Président de l'Afiph, Daniel Payerne Baron et par Sylvie Dezarnaud, Présidente de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône. Les partenaires étaient nombreux à y participer et ont contribué à le rendre possible.

Les transitions en cours : les DIME

Les IME deviennent des dispositifs intégrés médico-éducatifs (DIME). Qu'est-ce que cela signifie ?

C'est une évolution des modes d'accompagnement des enfants et jeunes, voulue par les pouvoirs publics, pour favoriser l'inclusion, l'autonomie et les droits de chacun. Le décret du 5 juillet dernier vient renforcer le fonctionnement en « dispositifs » pour que les établissements et les écoles accentuent leur coopération autour des enfants pour favoriser un parcours fluide et sécurisé.

L'objectif de cette nouvelle organisation dénommée dispositif intégré médico-éducatif vise à favoriser un parcours fluide, sécurisé des jeunes en situation de handicap.

Dès lors, il est possible que l'établissement puisse proposer, directement ou en partenariat dans le droit commun, plusieurs modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives en fonction des besoins des enfants accompagnés.

L'accueil de jour, l'accueil de nuit, la prestation ambulatoire, à temps complet, à temps partiel ou en séquentiel deviennent des possibles pour un même dispositif.

Désormais, la prestation ambulatoire se fera en « PMO » (prestation en milieu ordinaire), à l'extérieur de la structure, c'est-à-dire sans présence régulière au sein de l'établissement contrairement à l'accueil de jour (externat – semi-internat) rependu actuellement. Cette évolution présente une avancée notable pour la qualité de l'accompagnement proposé de manière globale et coordonnée, au bénéfice de l'enfant et du développement de ses capacités.

Des enjeux restent à relever pour soutenir ce déploiement en DIME. En effet, il sera nécessaire de clarifier la politique des admissions et les indications « PMO », dans un premier temps, cela pourra perturber les familles qui se seraient attendues à une autre prise en charge. Par ailleurs, le maintien des autres formes de prises en charge sera indispensable et la coopération avec les partenaires un facteur clé de la réussite. En interne, il y aura également des enjeux financiers (transformation à moyens constants mais générant des coûts) et organisationnels (RH, logistique, formation).

Ces évolutions visent à répondre aux besoins de davantage d'enfants (aujourd'hui sans solutions) mais avec une réponse qui sera parfois moins large que celle proposée aujourd'hui.

Attractivité du secteur : mesure salariale avec le Ségur pour tous

C'est un sujet important pour le personnel des établissements médico-sociaux et il était revendiqué de longue date par les acteurs associatifs **: la généralisation de la prime Ségur** (238 euros bruts mensuels) aux personnels qui n'en ont pas bénéficié est désormais actée par *L'arrêté du 25 juin 2024 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif, dits accords BASS.* Il constitue une avancée majeure pour les salariés du secteur.

Cet accord et son financement s'inscrivent en préfiguration de la convention collective nationale unique étendue (CCNUE) de la branche de l'action sanitaire et sociale qui fait actuellement l'objet d'une négociation des partenaires sociaux sur les classifications et rémunérations, constituant le cœur de la future convention collective de branche, pour une application en cours d'année 2025. Cette question est déterminante quand on sait les difficultés actuelles à recruter alors même que les besoins de professionnels sont importants. Un sujet à suivre en 2025...

Des emplois « service civique » l'Afiph

L'Afiph et Unis-Cité Isère ont signé fin juin dernier une convention de partenariat pour faciliter l'accueil de jeunes en service civique au sein de l'association.

Les intérêts d'intégrer des emplois en service civique sont nombreux :
- bénéficier d'idées neuves, de nouveaux regards sur les projets
- accueillir des volontaires qui développent une relation avec le public différente et complémentaire de celle des professionnels
- soutenir la jeunesse et donner l'opportunité à des jeunes de vivre une expérience transformatrice de Service Civique.

Les emplois en service civique peuvent intervenir sur des thématiques telles que santé, culture, loisirs, éducation pour tous, etc.

Une belle opportunité pour les établissements et services pour renforcer leurs équipes et soutenir le projet des jeunes.

Infos et offres d'emplois sur :
uniscite.nous-recrutons.fr

Témoignage

Hugo et Justine
2 jeunes en service civique aux Foyers Bernard Quetin à La Tour-du-Pin

Pourquoi avoir choisi un emploi en service civique ?

Hugo : *Je ne savais pas où m'orienter et j'étais intéressé par le domaine du social. Lorsque j'ai vu l'annonce je me suis dit que c'était une bonne manière d'acquérir une expérience dans le domaine. J'ai donc décidé de postuler.*

Justine : *J'ai choisi le service civique parce que je voulais faire une pause dans mes études après avoir obtenu le bac en 2024. Je voulais travailler et avoir une expérience professionnelle valorisante pour une poursuite d'études.*

Quelles sont vos missions au sein des Foyers Bernard Quetin ?

Hugo et Justine : *Nos missions consistent à réaliser des activités, animer des ateliers et participer à des évènements autour d'activités inclusives.*

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

Hugo : *Cela me permet de mieux comprendre ce que peut être le handicap, d'avoir un regard plus « sensible » et sociabiliser avec des personnes en situation de handicap. C'est aussi une expérience importante qui permet de développer de nouvelles compétences comme la construction d'un projet, animer des ateliers...*

Justine : *Cela m'apporte une expérience professionnelle et personnelle. Je ne pensais pas qu'en si peu de temps j'allais autant apprécier faire ce service civique, je découvre beaucoup de choses tout en apprenant à connaître les résidents.*

Un conseil pour les jeunes qui hésiteraient à franchir le pas ?

Hugo : *Le service civique permet de sortir de sa « zone de confort », de rencontrer de nouvelles personnes, de faire face à de nouvelles situations. Cela apporte un enrichissement professionnel et personnel.*

Justine : *Ne pas avoir peur, s'ils veulent découvrir de nouvelles choses et avoir une expérience autant professionnelle que personnelle il faut se lancer !*

En cas de difficulté entre une personne accompagnée et l'Afiph, quelles possibilités ?

Il existe de nombreux cas de figure différents, du petit souci du quotidien au problème plus lourd qui nécessite l'intervention d'une instance dédiée. Dans ce cas-là, il n'est pas toujours facile pour la personne accompagnée et ses proches de savoir comment s'y prendre.

Il est pourtant important de pouvoir s'exprimer et dire ce que l'on a à dire et des moyens pour cela sont en place. L'Afiph souhaite favoriser la prise de parole et l'écoute au sein de ses établissements et services. C'est un enjeu important pour améliorer la qualité des prestations et de l'organisation.

Les remarques, plaintes ou réclamations peuvent se faire par tout moyen : en en parlant à un professionnel ou au chef de service sera, pour certains, le plus simple. Pour d'autres l'envoi d'un e- mail ou courrier sera privilégié.

Pour formaliser cette réclamation, l'Afiph a mis en place un formulaire ad hoc qui permet de saisir les informations utiles pour son traitement et assurer un suivi de la demande.

Ce formulaire est disponible au sein de tous les établissements ou services et sur le site internet de l'Afiph.

Après dépôt du formulaire, un accusé de réception est transmis (après 15 jours). Une réponse est faite sous maximum 30 jours.

Les autres recours

L'Afiph a également instauré une commission relation usagers (Cruq) qui a vocation à apporter des solutions lorsque les difficultés n'ont pu être résolues avec les établissements et services de l'Afiph. Les principales missions de la commission sont de :

- Favoriser la communication, renouer le dialogue, aider à la concertation en cas de situation bloquée entre direction d'établissement, professionnels et familles.
- Proposer collectivement des réponses adaptées aux situations difficiles ou complexes qui lui sont soumises.

La Présidence de cette instance est assurée par un administrateur, parent. La CRUQ se réunit plusieurs fois par an, au Siège, en fonction du nombre de situations à examiner.

Comment saisir la CRUQ : Il suffit d'écrire à la commission et d'exposer votre difficulté . Soit par courrier Commission Relations Usagers Qualité Afiph 3, av Marie Reynoard CS 70003 38029 Grenoble Cedex 2 Soit par e-mail cruq@afiph.org

Les personnes qualifiées en Isère

La «Personne Qualifiée» a pour mission d'aider à faire valoir les droits de l'usager ou de son représentant légal. L'esprit de la loi est que l'usager dispose d'un soutien à la résolution d'un conflit personnel ou collectif. La Personne Qualifiée est indépendante des collectivités publiques et des structures d'accueil. Article L311-5 du Code de l'action sociale et des familles

Téléchargez la liste des personnes qualifiées en Isère sur le site internet de l'Afiph

Le médiateur de la consommation

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS. »

Les tables rondes citoyennes

Dans le cadre de son Projet stratégique et plus précisément dans l'optique de développer le pouvoir d'agir et la citoyenneté, l'Afiph a décidé la mise en place d'un dispositif dédié à l'expression des personnes accompagnées : les ateliers et rencontres de la citoyenneté.

Des commissions citoyenneté avaient existé auparavant à l'Afiph, ces rencontres s'inspirent de ce qui avait été mis en place mais avec des modalités nouvelles.

Un temps fort, **« Les tables rondes citoyennes » sera organisé le 2 avril 2025**, réunissant des représentants de l'ensemble des établissements et services de l'Afiph en un même lieu, sur la thématique du « Pouvoir d'agir ».

Cette journée sera la dernière étape d'une période de réflexion en établissement ou service pour recueillir les domaines de l'autodétermination et du pouvoir d'agir qui intéressent le plus les personnes accompagnées : déplacement ? Loisirs ? Relations sociales ? Travail ? etc sont autant de sujets pour lesquels la question du pouvoir d'action de chacun peut se poser.

Ainsi le mercredi 22 et le mardi 28 janvier 2025, des ateliers de la citoyenneté (réunions de préparation de la journée « Les tables rondes citoyennes ») auront lieu sur deux sites en Isère afin de préparer la journée d'avril.

Le 2 avril, la journée « Les tables rondes citoyennes » organisée à Moirans rassemblera l'ensemble des représentants des établissements et services au sein d'un même lieu pour une journée durant laquelle les trois domaines du pouvoir d'agir sélectionnés seront traités sous des formes diverses, qui restent encore à définir. Un retour sur cette journée est bien entendu prévu dans le prochain numéro de ce journal !

Article en FALC (Facile À Lire et à Comprendre)

Les tables rondes citoyennes

L'Afiph va organiser des rencontres pour parler :

- **de la citoyenneté**
- **du pouvoir d'agir**

Pourquoi organiser des rencontres ?

L'Afiph organise des rencontres car c'est un sujet très important.

L'Afih veut donner la parole aux personnes accompagnées.

L'Afiph veille au respect des droits des personnes accompagnées.

La citoyenneté et le pouvoir d'agir permettent :

- d'exercer ses droits
- de donner son avis
- de faire des choix pour sa vie

Une grande journée sur ce thème est prévue le 2 avril 2025.

avril 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

La journée s'appellera : **Les tables rondes citoyennes.**

Cette journée aura lieu à Moirans.

Cette journée rassemblera l'ensemble les représentants de l'Afiph.

Pendant cette journée on parlera de sujets comme :

- les déplacements
- les loisirs
- le travail
- les relations sociales

3 **sujets importants** sur le pouvoir d'agir seront choisis.

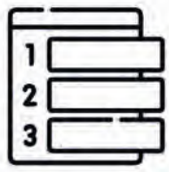

Il faudra préparer la journée du 2 avril 2025.

Il y aura donc 2 réunions de préparation.

Ces réunions s'appelleront **les ateliers de la citoyenneté** :

Il y aura une réunion le :

- mercredi 22 janvier 2025

janvier 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

- mardi 28 janvier 2025

janvier 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

La journée du 2 avril sera résumée dans un prochain Flash.

Handicap et sexualité

Le 17 septembre dernier s'est tenue la 2e édition du colloque handicap et sexualité, organisé au World Trade Center de Grenoble, par le groupe coordonné par Handiréseaux 38 et composé de l'Afiph, d'Alhpi, de l'Apajh, d'APF, d'Aria 38 et de Sainte Agnès. Ce collectif, nommé « VAS » Vie affective et sexuelle, initié en 2017, répond à une volonté des directions d'établissements de promouvoir l'accès à une vie affective et sexuelle choisie, reconnue, parlée.

Ces vingt dernières années, le sujet a commencé à exister dans le débat public, et à donner lieu à des recherches scientifiques, mais les interrogations sont encore nombreuses. Alors même que l'exercice de la sexualité pour les personnes en situation de handicap est une liberté fondamentale, elle se heurte encore à de nombreuses limites.

En 2017 et 2018, le collectif s'était attaché à recueillir la parole des personnes en situation de handicap, puis en 2022 avait organisé un premier colloque à destination des professionnels.

Le nouveau temps fort, organisé cette année, visait à inclure les parents et aidants et à rassembler les personnes concernées par ces enjeux autour de mises en situations, d'échanges et de partage.

La présence de Marie-France Callu (maître de conférences honoraire en droit à l'université Jean Moulin, formatrice et consultante) a rappelé le cadre juridique qui doit permettre d'articuler protection et respect du droit à une vie privée. Les interventions furent nombreuses dans la salle, tant cela soulève de questions chez les proches et les personnes concernées.

Une intervention de théâtre-forum a permis de mettre en mots et en gestes des situations issues de cas réels : jusqu'à quel point les professionnels doivent « protéger » les personnes et intervenir dans les relations amoureuses lorsqu'ils en ont connaissance ? Evoquer les relations sexuelles, est-ce « inciter à « ou « sensibiliser / prévenir » ? Et la place des parents ?

La question de l'accès à cette liberté fondamentale qu'est la possibilité d'avoir ou pas une vie affective et sexuelle suscite aussi des questions de société et met en avant le pouvoir d'agir et l'autonomie laissée aux personnes en situation de handicap. Les interventions de Monsieur Vaginay (docteur en psychologie, clinicien et formateur) et de Monsieur Guyard (Clinicien de la Philosophie, Auteur dramaturge, formateur, superviseur et conférencier) ont ouvert des questions mais aussi des perspectives dans ce qui restera à accomplir pour « libérer cette liberté ». Le collectif prévoit déjà un troisième temps construit avec les personnes concernées.

Cette troisième édition sera l'occasion d'évaluer ensemble le chemin parcouru et à parcourir et de définir les stratégies concrètes pour permettre à chacun d'atteindre cette liberté.

Le sujet doit encore faire son chemin pour beaucoup mais cela avance !

POUR CONSULTER DES RESSOURCES SUR HANDICAP ET SEXUALITÉ :

- Charte Afiph « Vie affective et sexuelle » disponible sur **www.afiph.org** rubrique « documentation » et en établissements
- Le site du planning familial propose de nombreuses ressources à télécharger ou visionner : **https://www.planning-familial.org/fr/handicap-et-alors-257**
- Le site internet **https://souslesdraps.org/** C'est un site internet pour apprendre la vie affective, intime et sexuelle en s'amusant. Il y a des vidéos interactives, des quizz, des personnages en 3D et des jeux. Ce site a été créé par et pour des personnes en situation de handicap.

Image du site "sous les draps"

Article en FALC (Facile À Lire et à Comprendre)

Une rencontre sur le handicap et la sexualité a eu lieu en septembre.

Pourquoi cette rencontre ?

Les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer des difficultés :

- pour vivre leur vie affective
- pour vivre leur vie sexuelle

Il est donc important de réfléchir sur ces sujets.

Qui a organisé la rencontre ?

La rencontre a été organisée par le groupe Vie affective et sexuelle.

Ce groupe est composé de plusieurs associations.

Qui était présent à la rencontre ?

- des parents
- des aidants
- des professionnels
- des spécialistes

Avant cette rencontre les personnes en situation de handicap ont pu donner :

- leur avis
- leurs besoins
- leurs attentes

Il y a encore des questions à réfléchir.

Par exemple :
Jusqu'où les professionnels peuvent-ils intervenir dans les relations amoureuses ?

Quel est le rôle des parents ?

Il y aura une prochaine rencontre pour :

- faire un bilan
- continuer à réfléchir
- essayer de trouver des solutions

L'objectif final est de permettre à chacun de vivre librement :

- sa vie affective
- sa vie sexuelle

C'est un sujet très important.
La vie affective et sexuelle sont des libertés qui doivent être accessibles à tous.

Il faut continuer à en parler.
C'est un sujet qui demande encore du travail de réflexion.

Vous pouvez trouver des informations sur le handicap et la sexualité sur :

- le site de **l'Afiph**

www.afiph.org.
Il y a la charte Vie affective et sexuelle de l'Afiph.
Il faut aller dans la rubrique documentation.
La charte est aussi disponible sous format papier dans les établissements.

- Le site du **Planning Familial**.

https://www.planning-familial.org/fr/handicap-et-alors-257

Ou en scannant les QRCode :

- Le site internet **https://souslesdraps.org/**

C'est un site pour apprendre en s'amusant.

Ce site parle de la vie :

- affective
- intime
- sexuelle

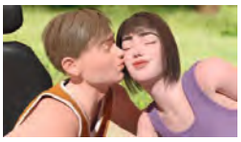

Il y a :

- des vidéos
- des quizz
- des jeux

Il est fait par des personnes en situation de handicap.

Il est fait pour des personnes en situation de handicap.

Dora ou les névroses sexuelles de nos parents

Le résumé de l'histoire :

Dora a 18 ans.

Dora a un handicap mental.

Dora vit avec ses parents.

La mère de Dora décide d'arrêter les médicaments de sa fille.

Sans ses médicaments Dora découvre le monde

Sans ses médicaments Dora découvre son corps.

Dora rencontre un homme.

Dora a sa première relation amoureuse.

Les parents de Dora sont inquiets.

La Mère de Dora découvre que sa fille est enceinte.

Cerveaux mouillés d'orage

Le résumé de l'histoire :

Hélène et Laurence forment un couple.

Elles ont toutes les 2 un handicap.

Hélène a eu un accident de voiture.

Laurence a eu un accident cérébral à 20 ans.

Le film parle de leur vie.

Le film parle des difficultés liées au handicap.

Le film parle des exclusions.

Le film parle de la différence.

Ces deux femmes résistent dans un monde fait pour les personnes sans handicap.

Vous pouvez aller au cinéma voir le film :

Mon inséparable

Le résumé de l'histoire :

Joël vit chez sa mère.

Joël a 30 ans.

Joël est une personne en situation de handicap.

Joël travaille dans un ESAT.

Joël est amoureux d'Océane.

Océane est aussi en situation de handicap.

La mère de Joël ignore que son fils a une amoureuse.

La mère de Joël apprend qu'Océane est enceinte.

La relation entre Joël et sa mère change.

©European Easy-to-Read Logo : Inclusion Europe

Document validé par les experts FALC de l'ESAT AECI :

Billon-Grimaud Clara – Dufour Doriane - Roux Sibilon Alan - Sancho Matthieu

Sport et culture : des partenaires indispensables

L'Afiph est convaincue qu'une part du bien-être des personnes soutenues repose sur des partenariats enrichissants. C'est dans cette optique que le rapprochement avec des acteurs locaux tels que la MC2 et les Brûleurs de loups (BDL) est une belle opportunité pour offrir des expériences uniques et inclusives.

MC2 : Des spectacles de tous genres accessibles

La MC2, Maison de la Culture de Grenoble, est un espace dédié à la création et à la diffusion artistique. Grâce au partenariat mis en place, les personnes accompagnées par l'Afiph peuvent assister à une variété de spectacles dans des conditions privilégiées.

Ce partenariat permet non seulement d'accéder à une programmation culturelle riche, mais aussi de bénéficier d'un accueil sur mesure (et à tarif réduit), favorisant ainsi l'inclusion et l'épanouissement de chacun.

Au-delà de cet avantage, le lien tissé avec la MC2 permet aux professionnels de coconstruire des activités découvertes avec les équipes de la MC2.

Cette co-construction peut aller d'une visite des coulisses, à un moment de sensibilisation au sein d'un établissement ou service de l'Afiph avant une pièce en passant par une activité artistique d'expression à la suite d'un spectacle.

En plus des sorties spectacles organisés par les équipes Afiph, les personnes **accompagnées peuvent se rendre aux spectacles de leur côté (seul-es) ou en famille, aux conditions préférentielles suivantes :**

Les tarifs en sortie sans professionnels :

- Personnes accompagnées par l'Afiph : 10 €
- Premier accompagnateur (famille ou amis, etc) : 10 €
- A partir du 2e accompagnateur : tarif adhérent ou meilleur tarif appliqué en fonction situation (tarif jeune de moins de 30 ans, ou demandeur d'emploi, etc)

https://www.mc2grenoble.fr/billetterie/

BDL : Des matchs de Hockey sur glace à tarif réduit

Depuis début 2024, l'Afiph a noué un partenariat avec les Brûleurs de Loups, le célèbre club de hockey sur glace de Grenoble. Dans le cadre de cette collaboration, le club propose des places à tarif réduit pour les personnes accompagnées par l'Afiph ainsi que pour ses adhérents. Une réduction de 20 % est offerte sur les places en virage et debout pour tous les matchs de la saison (hors playoffs).

Un événement spécial aura lieu le 31 janvier 2025, avec un match au profit de l'Afiph : Grenoble affrontera Bordeaux à la Patinoire de Grenoble. Un moment unique combinant solidarité et sport à ne pas manquer !

Réservations sur billetterie.bruleursdeloups.fr

La tournée des colporteurs de rêves

Grâce à la collaboration avec l'association Zicomatic, plusieurs établissements de l'Afiph ont eu la joie d'accueillir les Colporteurs de Rêves, une compagnie mêlant théâtre, musique et arts du cirque. Ces spectacles ont offert des moments de convivialité aux résidents, dans une ambiance festive et interactive.

Les spectacles, organisés à l'IME Daudignon, au Foyer Bernard Quetin, à l'IMEP Bâtie, à la MAS La Charminelle et au Foyer Grand Ouest, ont été unanimement appréciés. «Les enfants étaient captivés par le feu, ils ont chanté et dansé. C'était un moment de bonheur intense,» témoigne Valérie Four, cheffe de service à l'IME Daudignon. Marlène Perrier, coordinatrice des activités au Foyer Bernard Quetin, ajoute : **« Les résidents ont été émerveillés par l'animation avec le feu, et même ceux qui ne pouvaient pas danser ont pu profiter du spectacle. »** Tous les spectacles ont été salués pour leur capacité à s'adapter aux besoins des résidents, tout en créant des moments de partage et d'évasion. « Une vraie pause agréable dans le quotidien », note un membre de l'équipe de l'IMEP Bâtie. Cette collaboration avec Zicomatic s'inscrit dans une relation fructueuse et durable, renforçant les liens entre l'Afiph et ses partenaires extérieurs. Depuis plusieurs années, ce partenariat permet d'offrir aux résidents des moments culturels mémorables, favorisant leur épanouissement et l'ouverture à de nouvelles expériences. Un grand merci à l'association Zicomatic pour son engagement constant et son soutien dans l'organisation de ces événements, qui continue d'offrir aux résidents des instants de magie et de fête, contribuant ainsi à enrichir leur quotidien.

La Communication Alternative et Améliorée (CAA) : un outil essentiel pour promouvoir le pouvoir d'agir

Qu'est-ce-que c'est ?

Si l'on décortique CAA :
- Communication : échanger avec les autres
- Alternative : d'une autre façon
- Améliorée : dans de meilleures conditions

Autrement dit, la CAA regroupe l'ensemble des compétences naturelles des personnes ayant des difficultés d'expression orale et les outils d'assistance, leur permettant de communiquer de façon plus aisée et fluide avec les autres.

À quoi cela sert ?

- À mieux se comprendre.
- À pouvoir dire ce que l'on veut, ce que l'on pense, ce que l'on ressent.
- À échanger avec tout le monde.
- À être plus autonome

Il est important de noter que ce mode de communication reste à adapter à chacun en fonction des aptitudes et préférences de communication de la personne accompagnée.

Qui est concerné ?

La communication alternative et améliorée peut faciliter la communication des personnes ayant des troubles du langage, quelle qu'en soit la cause et quel que soit l'âge de la personne.

Cependant, la co-construction est essentielle pour permettre à la personne d'évoluer avec la CAA. En effet, que ce soit via une tablette ou via des images et gestes, il est primordial que les équipes éducatives et l'entourage de la personne soient en phase et utilisent les mêmes outils afin de ne pas ajouter de la complexité aux échanges. Ainsi la CAA concerne autant les professionnels accompagnant la personne en situation de handicap dans son quotidien (en établissement ou au sein d'un service) que la famille ainsi que l'ensemble des proches et aidants de la personne en question.

Quels sont les outils possibles ?

Pour cela, il est possible d'utiliser des images, des gestes ainsi que des sons.

Deux types de CAA existent.

La CAA non assistée :
- Les expressions faciales
- Le langage corporel et les gestes
- Le langage des signes

La CAA assistée :
- Les pictogrammes et les symboles
- Les boutons de communication / buzzer
- Les tableaux de visuel papier
- Les tablettes avec des programmes intégrés : alliant tableau de visuels et synthèse vocale.

Où trouver des ressources ?

Pour en apprendre plus sur la CAA, la série de podcast « Les voix de la CAA » de GNCHR en collaboration avec Handéo, l'AFSA et des chercheuses de Grenoble-INP et du CNRS au GIPSA-Lab est une bonne ressource.

L'objectif de ce podcast est de donner une première approche aux proches aidants, aux personnes concernées par le handicap, aux professionnels tels que les éducateurs ou les enseignants par exemple, afin qu'ils puissent se lancer dans l'aventure de la CAA. Rendez-vous sur le site de GNCHR : **https://gnchr.fr/podcast-les-voix-de-la-caa**

Voici quelques sites et applications ressources

Pour trouver des pictogrammes et symboles : Arassac, Parlerpictos, Sclera, Flaticon
Pour trouver et créer des tableaux de visuels : Picto-Selector, Picto Facile
Pour oraliser des pictogrammes :
- Les applications mobiles : Pictalk AAC, JABtalk, Let Me Talk, Leximage
- Les sites web : Cboard

Les familles peuvent également demander aux équipes de l'établissement / service qui accompagnent leur proche s'ils peuvent leur faire parvenir les outils qu'ils utilisent.

Après avoir découvert les principes et outils essentiels de la Communication Alternative et Améliorée, intéressons-nous à une mise en pratique concrète. Le témoignage de Jean-Baptiste Mïs, directeur d'établissement, montre comment la CAA peut transformer l'accompagnement des personnes en situation de handicap, tout en ouvrant la voie à des solutions sur mesure.

Témoignage

« Sur l'établissement Grand Ouest, nous accueillons des personnes adultes qui pour la plupart n'ont pas accès au langage verbal. Nous sommes donc constamment en quête de méthodologie et d'outils pour pouvoir être à l'écoute de leurs attentes et de leurs besoins, de comprendre leurs diverses volontés et parfois simplement d'entrer en relation.

La CAA s'inscrit dans cette dynamique de recherche de solutions alternatives au langage verbal, conformément à notre projet d'établissement. Communiquer, être informé, faire part de ses désirs, ne sont-ce pas là les préalables indispensables à la prise en compte des droits et libertés des personnes accompagnées ?

En 2024, nous avons donc déployé une première action de formation avec l'organisme ISAAC à destination des équipes pluriprofessionnelles.

Ces 3 journées ont été quelques peu déroutantes pour les professionnels car elle remettait en question nos pratiques autour des différents supports que nous utilisions jusqu'ici.

L'enjeu désormais consiste à s'approprier cette démarche en la complétant d'échanges d'expériences avec d'autres établissements plus avancés sur le sujet. Nous sommes ainsi en liens étroits avec l'IME Les Primevères (ADAPEI 69) et l'équipe relai handicap rare (ERHR) en Auvergne-Rhône-Alpes, qui propose, en outre, du prêt de matériel, de la formation et de la documentation.

En tant que directeur, je vois la CAA comme une opportunité complémentaire à ce que nous expérimentons déjà par ailleurs, en cherchant des solutions sur mesure pour tout un chacun, au service de leur pouvoir d'agir. »

Voir la mer...

En septembre dernier, quatre jeunes polyhandicapés de l'IMEP Les Magnolias à Saint-Maurice-l'Exil ont vécu une expérience inédite : un transfert à la mer sur trois jours.

Cet événement marquait un moment fort dans leur parcours, car c'était la première fois qu'ils découvraient l'océan. Ce projet d'établissement, envisagé depuis quatre ans, a enfin pu se concrétiser grâce à une mobilisation collective. L'intégralité du financement a été assurée grâce à des appels aux dons et à diverses actions de collecte de fonds, permettant ainsi de couvrir l'ensemble des frais liés au projet.

L'aboutissement de cette aventure n'aurait pas été possible sans les soutiens précieux de plusieurs partenaires : l'association LilyPad, Apsite (une entreprise d'architecture), la maîtresse Francette, les entreprises GIE et PMC (spécialisées en maçonnerie), la mairie de Saint-Maurice-l'Exil, ainsi que tout le personnel de l'Afiph, qui a contribué à l'achat d'objets pour le projet. Cette initiative représente bien plus qu'un simple voyage : elle incarne la volonté de rendre accessibles des expériences inédites pour des jeunes en situation de handicap, et d'encourager d'autres structures de l'Afiph à faire de même. Il est essentiel de mettre en avant des projets de cette envergure, car ils ouvrent des perspectives et des horizons nouveaux pour ceux qui en bénéficient.

Semaine tous actifs

L'Afiph a organisé sa première semaine « Tous actifs : ensemble contre la sédentarité » du 23 au 29 septembre 2024. Cette semaine visait à sensibiliser sur les bienfaits de l'activité physique. L'ensemble des établissements, professionnels comme personnes accompagnées étaient invités à participer. Cet événement a été soutenu par l'UGA, le CHU, l'ADPS ainsi que Le CDSA38.

TOUS ACTIFS
ENSEMBLE CONTRE LA SEDENTARITÉ
23 29 SEPTEMBRE 2024
afiph
www.afiph.org

Au programme de la semaine : des défis autour de l'activité physique tels que le nombre de pas réalisés par établissement, un concours de projets, la 2e édition de GO Rando à Beaurepaire ainsi que la diffusion d'une info par jour créée par les professionnels des établissements et services de l'Afiph.

Pour cette première édition, plusieurs établissements ont proposé des activités spécifiques aux résidents et ont créé une dynamique positive autour de l'activité physique.

Les actions

Défi nombre de pas

Prix du nombre de km réalisé par les travailleurs des Esat de Grenoble et le SAJ les Allobroges, avec plus de 1100 km soit l'équivalent d'un trajet Grenoble => Amsterdam !

Prix de la marche originale pour l'IME St-Clair-de-la-Tour, pour leur parcours motricité avec des Poneys !

Concours « Et pour la suite »

Les Foyers Bernard Quetin avec leur projet « Fil rouge 2025» : « Certains résidents sont plus motivés pour bouger en compagnie des autres plutôt que « seul dans son coin ». Pour cela, nous allons mettre en place des activités les mercredis lors des vacances scolaires. Ces jours seront dédiés à des nouvelles activités telles que la boccia, le tir à la sarbacane, tir à l'arc, parcours motricité ou encore des journées pour la prévention du vieillissement des résidents. »

Mention spéciale puisqu'ils ont aussi réalisé 176 km, soit l'équivalent d'un trajet La Tour-du-pin => Montélimar avec 10 participants (pro et résidents) et réalisé une chenille et un parcours motricité !

Mention spéciale également pour l'établissement Grand-Ouest avec l'organisation de la rando GO qui a réuni plus de 400 participants cette année et pour la réalisation des fiches conseils « marche » et «activité physique».

Les Jeux paralympiques

Le projet « Jeux Paralympiques de Paris 2024 » du foyer Roger Darier a vu le jour il y a un an et demi, motivé par l'intérêt des résidents pour le sport.

Pratiquants dans des clubs adaptés, amateurs du dimanche, fans de grands champions ou équipes de sports collectifs, (télé)spectateurs des grands événements sportifs… Les six résidents du foyer qui ont participé aux Jeux Paralympiques 2024 partageaient tous cette passion. Ils ne pouvaient manquer cet événement sportif et inclusif mondial, d'autant plus qu'il se déroulait en France.

Parties de ce constat, deux éducatrices du foyer ont mis toute leur énergie pour mener à bien ce projet, afin que les résidents puissent vivre pleinement la fête. Ces derniers souhaitaient pouvoir dire qu'ils y étaient, être fiers d'avoir vu et encouragé ces athlètes d'exception, raconter les exploits et découvrir les sites impressionnants qu'ils ont visités, et se convaincre qu'au-delà du handicap, tout est possible.

Du 28 au 30 août, un groupe de résidents s'est donc rendu à Paris pour assister aux épreuves de Para Taekwondo au Grand Palais, de Basket Fauteuil à Bercy, et d'Athlétisme au Stade de France. Un programme inoubliable !

Un projet qui a pu voir le jour également grâce au soutien de partenaires engagés à leurs côtés : le CCAS de Coublevie, la société Constellium, la section locale des FCI de l'Afiph, CBMA : Concept Bois Menuiserie Associé à Apprieu, la quincaillerie Neton et Cie à Voiron.

Travail et insertion : novembre très actif !

La fin du mois de novembre a donné place à plusieurs actions événementielles autour de l'activité travail et insertion au sein de l'Afiph.

« DUO DAY »

Cette année encore, les équipes d'Afiph Entreprises se sont impliquées pour créer des opportunités de découverte de métiers dans le milieu ordinaire. Ce fut également le cas au sein des IME pour les jeunes en cours de transition vers la vie professionnelle. Les retours sont très positifs du côté des entreprises (exemples: Groupe SEB, Urban Coiffure, Lidl France, Pointp, Barreaud, Satoriz, Decathlon, France, EDF et bien d'autres...) et chez les personnes accompagnées.

Au total ce sont près de 80 duos qui se sont déroulés cette année !

Nouveauté cette année, un duo day inversé chez Afiph Entreprises Nord Isère a permis à des salariés de la cimenterie Vicat de découvrir l'activité de l'Esat « Ce qui m'a frappé à l'ESAT c'est l'accueil et les sourires des travailleurs. Je m'attendais à une chaine de montage avec des tâches simples, mais j'ai vu des outils sophistiqués, une cadence et une technicité et que vous pouvez intervenir chez les particuliers et dans les entreprises. » a témoigné l'une des participantes.

Du côté des travailleurs d'Esat, ces duos sont importants et contribuent à ouvrir le champ des possibles au travers d'expériences courtes mais intenses.

Témoignage

Sylvain Royannais
Travailleur au sein d'Afiph Entreprises Agglomération grenobloise, passionné d'hydroélectricité

Pouvez-vous vous présenter ?
Je m'appelle Sylvain ROYANNAIS, je travaille à L'ESAT Afiph Entreprises Agglomération Grenobloise !

Pourquoi participer au duo day ?
J'ai voulu participer au Duo day car j'ai le projet de travailler dans le milieu ordinaire !

Comment avez-vous trouvé cette opportunité ?
C'est la chargée de mission et d'insertion de mon ESAT qui m'a informé qu'il y'avait une offre d'EDF Hydro DTG, ils m'ont contacté et j'étais pris pour ce duo day.

Alors comment s'est passée la journée ?
Ma journée s'est très bien passée. Le matin j'ai été accompagné par mon parrain et la responsable diversité et inclusion, qui m'ont présenté la DTG (Division Technique Générale) c'est une unité d'expertise et de mesures qui intervient sur les barrages et centrales hydroélectriques et les centrales nucléaires d'EDF. J'ai découvert les différentes activités comme les drones, les transformateurs et visites des laboratoires. Cette journée a vraiment été enrichissante pour moi et ma conforté dans l'idée de travailler dans les barrages et centrales hydroélectriques chez EDF.

Un conseil pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas ?
Le Duo Day est vraiment une chance pour intégrer le milieu ordinaire. »

Salon Talents H+ : première édition Nord Isère réussie !

Forte du succès de l'édition Grenobloise du Salon Talents H+ », dédié à l'emploi des personnes en situation de handicap, Afiph Emploi compétences a organisé, le 28 novembre à Bourgoin-Jallieu la première édition Nord Isère du Salon Des Talents H+!

Une réussite puisque 181 candidats ont rencontré les 14 employeurs présents et ont pu échanger sur près de 90 postes à pourvoir. 59 candidats doivent être confirmés dans les suites des processus de recrutement. Une réussite pour une première.

A noter : la 5e édition Grenobloise du Salon aura lieu le 8 Avril 2025, au stade des Alpes.

Découverte des vendanges

Autre temps de découverte du « milieu ordinaire », ce fut un peu plus tôt, au début de l'automne, que plusieurs résidents du Foyer Perret Gayet 1 ont eu le plaisir de participer à une journée de vendanges dans la vallée du Rhône.

Récit des éducatrices ayant organisé la rencontre :

« Le monde professionnel peut être une forme d'inclusion pour les personnes en situation de handicap.

N'étant pas très loin d'une richesse emblématique de notre pays, nous avons décidé, après concertation avec les résidents du foyer de rechercher un domaine viticole qui accepterait dans un premier temps de nous faire visiter une cave, puis pourquoi pas de nous inclure pour une journée de vendange. Car aucun résident n'avait eu la possibilité de visiter une cave viticole et de déguster quelques vins.

Nous avons eu la chance de trouver un domaine, le Domaine Perret à Chavanay qui a accepté de nous faire visiter leur cave. La patronne, Marie Perret, a mis en place un petit dossier pour favoriser la compréhension des résidents sur la transformation du raisin en vin, la mise en bouteille et l'étiquetage d'une bouteille et tout cela en pictogrammes pour aider les résidents à comprendre cette transformation. Et pour finir et adoré de tous, la dégustation d'un vin blanc et d'un vin rouge avec « l'examen du vin », aussi expliqué de manière adaptée à nos résidents.

Par la suite, Marie accepte de nous inclure dans son groupe de trente vendangeurs. Donc, le vendredi 20 septembre 2024, nous avons accompagné trois de nos résidents le temps d'une matinée vendanges, goûter le jus de raisin fraîchement pressé et de déguster leur vin. Puis nous avons partagé le repas du midi dans la convivialité et la chaleur humaine ainsi que la bienveillance. Cette expérience aura permis aux résidents d'intégrer un groupe de travailleurs avec facilité et ainsi de tisser des liens entre eux.

Nous remercions encore énormément le domaine Perret, pour ce partenariat et cette expérience qui a permis le temps d'une journée d'inclure nos résidents dans un domaine professionnel. »

En effet, une très belle découverte mutuelle à l'occasion de ces vendanges 2024 !

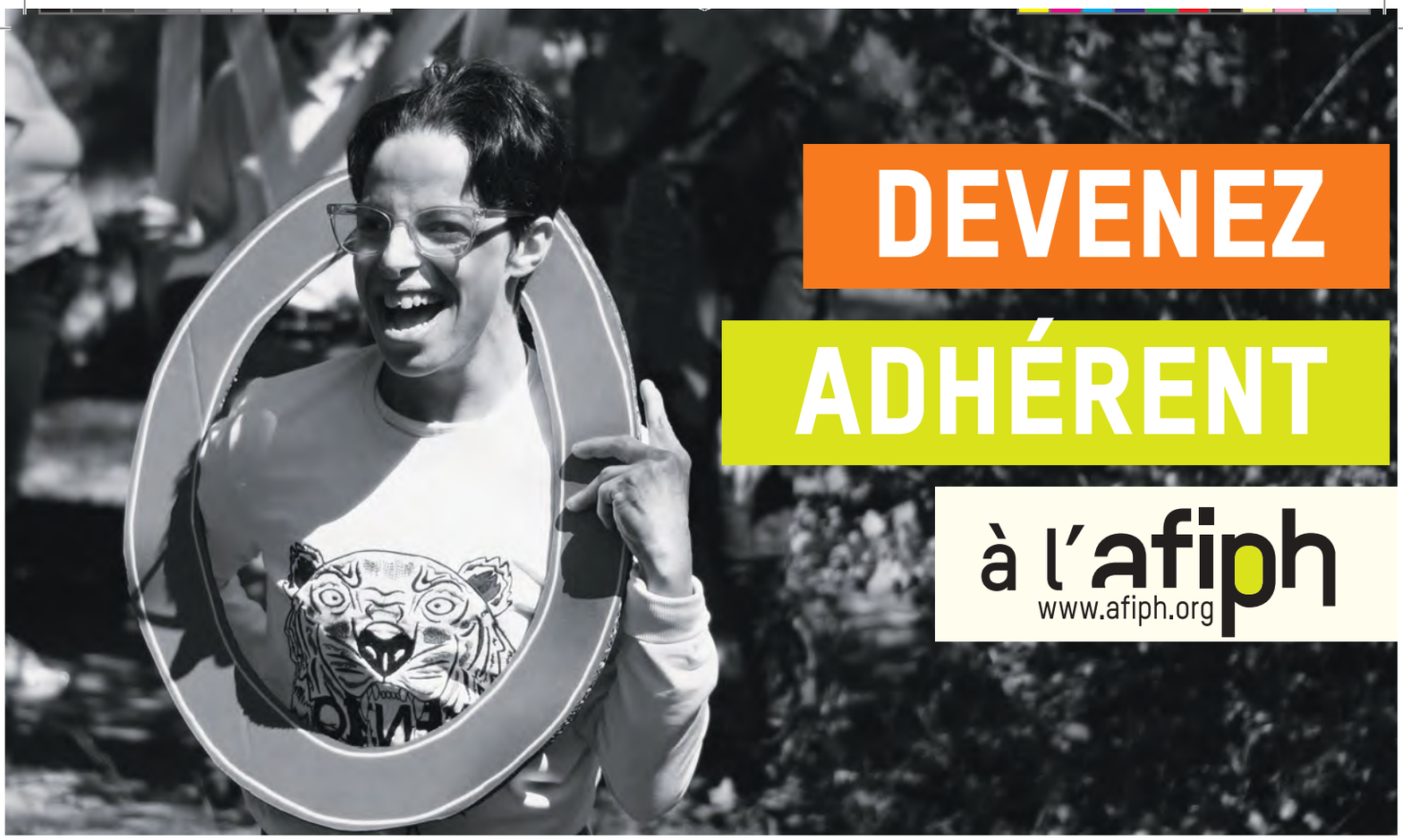

DEVENEZ ADHÉRENT

à l'afiph
www.afiph.org

- Participer au financement des projets
- Participer aux décisions de l'association
- Bénéficier d'un droit de vote à l'assemblée générale
- Assurer la pérénité de l'association et de ses valeurs
- Rester informé des actualités liées à l'Afiph et au handicap
- Partager des moments avec les familles, bénévoles et accompagnants

L'ADHÉSION

140€ ou 10 fois 14€*

SOIT

47.60€ après déduction des impôts

Pour adhérer, rendez-vous sur

www.afiph.org